



PV réunion des clubs du 26 février 2024.

Membres présents : Mme Cerrone
Mrs Dardinne, Dheur, Germay, Grignet, Halin, Lejeune.

Invités présents : Mmes Joliet (CDA), Lebrun (CP), Mrs Gustin (CJP), Putz (CFA), Tassin (CTJ), Vinci (CFA)

Invités excusés : Mmes Corbisier (CP), Pallen (CP), Mrs Denotte (CTJ), Lange (CJP), Riga (CP)

A l'invitation à la réunion des club liégeois, 73% des clubs n'ont pas répondu. Parmi les 27% qui ont répondu, 16% étaient présents et 11% étaient dans l'impossibilité d'être présents.

Nous aurions souhaité la présence du responsable du département arbitrage de l'Awbb mais celui-ci était absent.

Les thèmes abordés

1. Présentation et rappel des compétences de chaque département par Michel Halin

2. La problématique du manque d'arbitres

Michel Lejeune fait part de différentes réflexions sur la problématique du manque d'arbitres mais aussi de réflexions recueillies auprès d'arbitres pratiquants ou ayant stoppé l'arbitrage :

- Risque aggravé de se trouver sans arbitre en jeunes mais aussi dans les divisions seniors les plus basses dans un bref délai ;
- Absolue nécessité d'élargir le nombre d'arbitres. Elargir la base qui, prioritairement, doit venir des clubs mais aussi pour garantir de la qualité chez nos arbitres ;
- Pression subie par les arbitres (coach, public, CFA ...) ;
- Il fait ensuite part d'idées pour motiver les clubs - pièces maitresses de la base - à promouvoir l'arbitrage chez leurs membres (révision du PC1, licence arbitre distincte de la licence joueur, valorisation des indemnités chez les jeunes arbitres, parrainage des jeunes arbitres, collaboration entre la CFA et les clubs lors de stages ...).
Allons vers les récompenses plutôt que vers les amendes et sanctions !!

- Bonne nouvelle à souligner, actuellement, dans la session arbitrage en cours, il y a 49 participants dont certains anciens arbitres désireux de reprendre du service. On ne peut que s'en réjouir.
- S'ensuit un échange d'idées avec les personnes présentes.
- Signalons que la notion d'arbitre de club va être redéfinie par l'AWBB mais sous une forme différente que celle que l'on a connu.

3. Les violences autour et sur les terrains

Un triste tableau est dressé, avec un nombre croissant de dossiers +/- graves et des matches arrêtés.

Ces faits concourent bien évidemment à la défection d'un certain nombre d'arbitres.

Les personnes présentes semblent favorables à des sanctions sportives à adopter envers des joueurs et des coaches et qui seraient amenés à arbitrer un certain nombre de rencontres, même principe que les travaux d'intérêt général dans la vie de tous les jours.

Autres idées émises : sécuriser les arbitres (surtout les jeunes) et les encadrer par des arbitres chevronnés, notion de parent fair-play, évaluation de l'attitude des coaches...

L'AWBB dispose de certains moyens (sanction, suspension, amendes, match à huit clos...) mais chaque club doit pouvoir balayer devant sa porte et prendre ses responsabilités pour éviter la violence, qu'elle soit physique ou verbale.

4. Les propositions des modifications qui seront soumises à la prochaine AG

Claude Germy cite brièvement les principales propositions de modification qui seront soumises à la prochaine AG.

Parmi celles-ci, il y a la proposition d'un addendum au PC53 pour les joueurs ou joueuses de plus de 23 ans évoluant en TDM ou TDW.

Sur ce thème, les parlementaires ont lancé un sondage auprès de tous les acteurs de l'AWBB.

Enfin, les parlementaires ont pris note des différentes remarques et questions des clubs, questions auxquelles il n'a pas toujours été possible de donner une réponse. Elles seront redirigées vers les organes compétents.

Les parlementaires liégeois remercient vivement tous les participants pour leur présence et leurs interventions constructives.

Pour le PARL-LG
Silvana Cerrone
Secrétaire